

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

70.026
Objet

**EMPRUNT DE 460.000 FR
pour travaux de V.R.D.
consécutifs à la
construction de l'Externat
du lycée à la Triloterie**

DATE DE CONVOCATION

13 avril 1970

DATE D'AFFICHAGE

20 avril 1970

Nombre de conseillers
en exercice 24
Nombre de présents 17
Nombre de votants 20

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent mil neuf cent soixante dix
le dix sept avril à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur MATRAS, Maire-Adjoint

Etaient présents : MM. MATRAS, M^{lle} FOUCHÉ, M. BUJARD, LANUSSE,
COLLE, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, BETOUS, OSQUIGUIL, DOMEQ
REIX, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU, POUGET .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. de LIPKOWSKI par M. MATRAS
Dr. GACHET par M. BUJARD
Mme BIDEAU par M^{lle} FOUCHÉ
Absents : MM.

Monsieur TETARD a été élu Secrétaire.

Pour permettre la construction de l'Externat du Lycée
à la Triloterie, il est nécessaire que certains travaux de
voirie et réseaux divers soient exécutés .

Le montant de ces travaux a été évalué à 460.000 FR\$
Monsieur le Délégué Régional de la Caisse des Dépôts &
Consignations a fait connaître que son établissement était
susceptible de consentir à la Ville de ROYAN, pour financer
cette opération, un prêt remboursable en 20 ans au taux de
6,50 % .

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis favorable de la commission des Finances,

DECIDE :

- de solliciter auprès de la Caisse des Dépôts & consignations
un prêt de 460.000 FR remboursable en 20 ans au taux de
6,50 %, pour l'exécution de certains travaux de voirie et

./.

réseaux divers, autour du futur externat du Lycée de la Triloterie .

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



Maurice
Maurice MATRAS



APPROUVÉ

ROCHEFORT-s-MER, le **28 AVR.** 1970
Le Sous-Préfet,

[Handwritten signature]